



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

BUDGET DES MINISTÈRES ET PERSONNELS DE L'ÉTAT

(Direction du budget, 1950-1979)

Répertoire numérique détaillé

établi par Sylvie JULIEN

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

| | |
|--|-------------------|
| Budget des ministères..... | 7 |
| Personnels civils et militaires de l'État..... | 7 |

Référence

B-0064528/1 - B-0064542/1

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Budget des ministères et personnels de l'État.

Dates extrêmes

1950-1979

Noms des principaux producteurs

Direction du budget, sous-direction A.

Importance matérielle

15 boîtes soit 1,77 mètres linéaires.

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement du 14 mai 1980 portant la référence PH 028/80.

Historique du producteur

À l'issue de la Première Guerre mondiale, les comptes de l'État souffrent d'une désorganisation générale. Le Parlement, marquant un intérêt renforcé pour le volet financier de la décision publique, établit une distinction entre l'approche budgétaire et l'approche comptable du budget de l'État. C'est pourquoi, en 1919, la comptabilité administrative de l'État au niveau central est confiée à une nouvelle direction, la direction du budget et du contrôle financier (DBCF), tandis que son suivi au plan local (trésoreries générales) est dévolu à la direction de la comptabilité publique, qui perd son statut de direction générale. La DBCF est en fait créée en deux étapes : d'abord sous la seule forme d'un poste de directeur (loi du 20 octobre 1919), puis à partir du bureau central et du budget de la direction de la comptabilité publique, qui assurait avant 1914 la préparation et le contrôle de l'exécution du budget (décrets des 7 et 15 novembre 1919). La DBCF se développe jusqu'au milieu des années 1930 et partage avec la direction du mouvement général des fonds la conduite de la

politique économique de la France. Elle reçoit la tutelle du contrôle des dépenses engagées, dont la comptabilité a été prescrite dans chaque ministère par l'article 59 de la loi de finances pour 1891. En vertu de cette prérogative, elle peut exercer le contrôle préalable et donner un avis sur les projets de budget (loi du 10 août 1922, art. 4). Cette loi du 10 août 1922, dite loi Marin, dessaisit les ministères dépensiers de leur propre contrôle au profit de celui, exclusif, de l'administration des finances (art. 2). Au milieu des années 1930, la très grave crise financière exige une intervention de l'État plus active dans la vie économique. Le concept d'économie nationale semble traduire une nouvelle perspective, dont l'objectif majeur serait de soumettre l'activité économique à une finalité sociale. A cette occasion, la DBCF perd une partie de ses missions (décret du 14 novembre 1936). Recentrée, avec seulement quatre bureaux, sur la préparation du budget, le contrôle budgétaire et les écritures budgétaires, elle devient direction du budget et cède à cette occasion le contrôle des dépenses engagées du ministère des finances à l'inspection générale des finances ; le contrôle des administrations financières à un secrétariat général ; le contrôle des collectivités locales, offices et entreprises subventionnées, à une direction du contrôle financier et des participations publiques. Après la Libération, le développement croissant du rôle de l'État dans l'économie nationale fait de la direction du budget un instrument de conception de la politique du gouvernement. L'article 8 de la loi du 6 août 1955 attribue des pouvoirs spéciaux en matière économique, sociale et fiscale au ministre des finances : il est chargé de contresigner seul les textes prévus pour l'exécution matérielle du budget, dont le projet est établi par ses propres services (décret du 19 juin 1956). Enfin, la direction du budget joue un rôle majeur dans la préparation et la rédaction des textes de mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives au mode de présentation du budget de l'État (décret du 19 juin 1956 et ordonnance du 2 janvier 1959). L'arrêté du 26 septembre 1966 instaure six sous-directions à la direction du budget : deux sous-directions à compétence générale sont chargées des synthèses budgétaires et de la fonction publique, et quatre sous-directions sectorielles se répartissent le contrôle des budgets des départements ministériels (arrêté du 23 octobre 1976). Parmi ceux-ci la gestion des affaires européennes tient une place grandissante (arrêté du 20 juillet 1989), impliquant une nouvelle adaptation structurelle, par la création d'une septième sous-direction (arrêté du 25 février 1992). En 2004, c'est par bureaux sectoriels que le nouvel organigramme de la direction et de ses services (arrêtés du 8 novembre 2004) ventile des programmes et des missions, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances (LOLF) qui révolutionne le cadre d'élaboration du budget de l'État et accroît la transparence des documents budgétaires rédigés par la direction du Budget. Ces bureaux assurent également la synthèse des travaux budgétaires relatifs aux ministères ou organismes correspondants à ces programmes et missions.

Si les missions de la direction du budget restent aujourd'hui inchangées, l'histoire de la direction du Budget est marquée par de grandes dates, souvent liées à l'histoire économique et financière française, comme par exemple le plan de relance de l'économie en 2009-2010 ou l'adoption et la mise en œuvre de la nouvelle gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) en 2012.

Évaluation, tris et éliminations

Les doublons ont été éliminés.

Mode de classement

Ces archives ont été classées de manière thématique.

Présentation du contenu

Ces archives présentent tout d'abord des documents relatifs aux perspectives budgétaires et aux états des budgets des différents ministères, de la fin des années 1960 jusqu'au milieu des années 1970. On y trouve cependant essentiellement des dossiers concernant les personnels civils et militaires de l'État : pensions et régimes de retraites (en particulier suite à la réforme du code des pensions civiles et militaires de retraite en 1964), masse salariale, cumul d'emplois des fonctionnaires, rémunération, détachements, temps de travail, coopération outre-mer...

Indexation

Préparation budgétaire

Fonctionnaire de l'État

B-0064528/1 - B-0064530/1

Budget des ministères.

1968-1975

B-0064528/1

États des budgets 1968-1969 et 1970 : tableaux comptables, notes pour le ministre, hypothèses budgétaires envisagées.

1968-1970

B-0064528/2

Budget 1969, mesures acquises et nouvelles par ministère.

1968

B-0064529/1

Budget 1971-1972, perspectives : tableaux récapitulatifs, fonctionnement des services civils, dépenses d'équipement, esquisse budgétaire.

1970-1971

B-0064530/1

Budget 1976, perspectives, charges communes, catégoriel, conférences budgétaires : tableaux, notes internes, tableaux comptables justificatifs, notes pour le ministre.

1975

B-0064531/1 - B-0064542/1

Personnels civils et militaires de l'État.

1950-1979

B-0064531/1

Personnel servant au titre de la coopération, situation culturelle scientifique et technique à l'étranger : procès-verbaux de réunions, notes, vœu du groupe de travail sur le régime de sécurité, rapport au Président de la République (1960-1971) ; préparation du rapport Gorse (1971) ; rapport Evin (avril 1971).

1960-1977

B-0064532/1

Recensement des agents non titulaires dans la fonction publique, enquête du 13/06/1973 : résultats par ministère, tableaux par catégorie.

1973

B-0064533/1 – B-0064535/1

Réforme du code des pensions civiles et militaires de retraite.

1964-1970

B-0064533/1

Exposé des motifs, rapports des commissions, notes et projets de la direction de la dette publique.

1964

B-0064534/1

Débats parlementaires, amendements Sénat et Assemblée nationale.

1964

B-0064535/1

Application de la loi n°64-1339 du 26 décembre 1964, textes d'application : travaux préparatoires, délibérations du conseil d'État.

1964-1970

B-0064536/1

Détachement et mise en situation hors cadre des agents de l'État : notes pour le ministre, demandes de détachements de fonctionnaires auprès d'organismes ou d'entreprises.

1963-1966

B-0064536/2

Travail à temps partiel dans la fonction publique, projet de loi : travaux préparatoires.

1963-1970

B-0064536/3

Étatisation de la fonction publique en Polynésie Française, création d'un corps de fonctionnaires de l'État : projet de décret pour l'application de la loi n° 66-496 du 11/07/1966, rapport au Premier ministre, compte rendu de réunion interministérielle, extrait du registre des délibérations du Conseil d'État.

1965-1966

B-0064536/4

Reclassement des travailleurs handicapés, application de la loi n°57-1223 du 23/11/1957 : projet de décret, extrait du registre des délibérations du Conseil d'État, correspondance au ministre du travail et au ministre chargé de la réforme administrative.

1965-1969

B-0064536/5

Situation administrative des médecins des hôpitaux et cliniques, retraite : courriers parlementaires, correspondance de l'Union Nationale des Syndicats de Médecins des Hôpitaux Publics, notes d'information, note du ministre de l'économie.

1969-1979

B-0064537/1

Coopération culturelle et technique franco-algérienne, situation du personnel français, préparation, application et révision de la convention du 08/04/1966 : correspondance avec le ministre des affaires étrangères, pourvois du Conseil d'État, procès-verbaux de réunions de la commission mixte franco-algérienne.

1962-1970

B-0064538/1

Coopération technique et culturelle franco-marocaine et tunisienne, convention franco-marocaine du 15/02/1957, application et révision (1957-1973) ; protocole franco-tunisien du 15/04/1959, application (1959-1968) ; assistance technique au Maroc et en Tunisie (1958-1968).

1957-1973

B-0064539/1

Situation des fonctionnaires français au Maroc, reclassement applicable aux personnels titulaires de l'ancienne administration internationale de la zone de Tanger : rapport de l'Assemblée nationale, bulletin officiel de l'empire Chérifien.

1950-1957

B-0064539/2

Paiement des pensions françaises aux ressortissants des pays d'outre-mer devenus indépendants, négociations franco-algériennes : correspondance à la caisse des dépôts, au ministre de l'industrie, instruction du 14/02/1972, note au secrétariat général du gouvernement.

1959-1972

B-0064539/3

Négociations franco-algériennes, pourvoi de particuliers auprès du tribunal administratif : dossiers individuels.

1964-1972

B-0064540/1

Allocation d'aide publique aux travailleurs privés d'emploi : projets de textes (1967-1968) ; allocation pour perte d'emploi au profit des agents civils non titulaires de l'État

(1969-1976) ; allocation supplémentaire d'attente : projets de textes (1974-1975) ; fonds de garantie de ressources : projets de textes (1974).

1967-1976

B-0064540/2

Indemnisation des agents publics dont le service fait l'objet d'une décentralisation (cas des services de la météorologie nationale) : notes, correspondance au secrétariat général du gouvernement, au directeur du budget, au secrétaire d'état aux transports, rapport du secrétariat d'État à la condition féminine pour les mutations dans la fonction publique.

1968-1975

B-0064540/3

Ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme, personnel technique, administratif et ouvrier, rémunération : note du ministre de l'équipement, correspondance entre le ministre des finances et le ministre de l'équipement, avis de la cour des comptes.

1972-1975

B-0064540/4

Limite d'âge d'accès aux concours administratifs ou de mise à la retraite des fonctionnaires : correspondance du Premier ministre aux secrétaires d'État, instructions de 1964 et 1965.

1973-1976

B-0064541/1

Masse salariale de la fonction publique, financement des mesures budgétaires : notes, tableaux financiers des créations d'emplois, perspectives, mesures complémentaires.

1965-1971

B-0064541/2

Régimes de retraite de sécurité sociale, avantages sociaux, rémunération, carrière des fonctionnaires et agents des sociétés nationalisées, commission d'harmonisation : travaux, projet de rapport et étude sur les régimes spéciaux de sécurité sociale.

1958-1960

B-0064542/1

Greffes des juridictions civiles et pénales, réforme, loi n°65-1001 du 30/11/1965 : travaux préparatoires et projets de textes d'application ; régime de retraite : projets de textes.

1965-1967

B-0064542/2

Cumul d'emplois dans l'enseignement supérieur : correspondance du ministère de l'éducation, projets de textes, relevés de décisions.

1965-1976